Image not found or type unknown

Prudhomme et CAF quel liens

Par **jouffre lucio**, le **17/04/2017** à **11:33**

Bonjour, jai gagner un prud homme qui trainai depuis presque 2/3 ans. dans les somme gagner un partie est du ratrapage de salaire cette somme (3500euro) figure sur ma declaration d'impot 2016.

ma question est la suivante en terme de droit fiscal mais surtout en terme d'impact sur les autres administrations tout particulièrement la caisse allocation familial. va il y avoir une incidence ?

ma crainte est que la CAF me demande de remboursser les prestation auquel j'avais droit a la vue de mes resource et situation financiere de l'époque, comme l'APL et aussi lorsque je fait ma declaration de resource trimestriel pour la prime d'activité)

y a til une suptiliter admlinistrative a effectiuer pour contourné l'hypotese que la caisse familliale me tombe dessus et me demande de rembourser surment des sommes quelle pretendront comme indu ou trop percu apres coups ?

merci de bien vouloir repondre a ma demande cordialement .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés